



Lézard gris (Graçay, Cher).

16. LE LEZARD GRIS

Podarcis muralis (Laurenti, 1768)
Lézard des murailles; Sarnaïlles
(Languedoc); [lagramyzo, strapijum]
(Provence); [sãgõŋ] (Gironde,
Landes); [rapjet] (Lot, Dordogne);
[ãbjæt, kup-brijer] (Normandie);
[glazar] (Bretagne); [ãgrõt] (Charente)

Description

Corps mince et plat, longue queue effilée. Pattes fines à longs doigts grêles et griffus. Tête allongée, légèrement déprimée sur le dessus, à museau conique. Cou bien distinct. Arcades sourcilières plus hautes que le plan de la frontale. Tympan apparent, plus haut que large. Dorsales granuleuses, sur 40 à 65 rangs. Ventrales subrectangulaires, sur 22 à 32 rangs transversaux. Collerette formée de 9 à 11 plaques. Supracaudales carénées, terminées en pointe obtuse. Nombreuses lamelles sous-digitales (24 à 27 sous le 4^e orteil). Frontale en écusson allongé, 2 frontopariétales arrondies postérieurement. Préoccipitale longue et étroite en contact avec une petite occipitale subtriangulaire. Variabilité des écailles latérales de la tête (voir tab. 2 p. 127 et fig. 23).

10 à 11 suboculaires, dont 2 nettement différenciées et séparant parfois la (ou les) postoculaire(s) de la (ou des) postsuboculaire(s). Granules supraoculaires (8/8 ou 9/7) s'étendant entre la 1^{re} et la dernière supraoculaire ou entre la 2^e et la 4^e (1 granule plus gros que les autres existe parfois antérieurement à la jonction de la 1^{re} et 2^e supraoculaires). Nombre de temporales variable (4 à 6); prétympanique grosse et allongée, unique ou divisée en 2. Massétérides : 1, 2 ou absence. Rostrale ne touchant jamais la narine, le plus souvent séparée de l'internasale mais pouvant parfois être en contact avec elle; dans ce cas division ou pas des nasales. Généralement 5^e supralabiale (très rarement 4^e ou 6^e) en contact avec la sous-oculaire.

Constance de 5 mentonnières de chaque côté, avec une 6^e minuscule séparée, éloignée des infralabiales par 1 ou 2 petites écailles. En général 18 ou 19 (14 à 22) pores fémoraux à chaque cuisse.

Coloration très variable selon les régions, les populations, les individus. Dos brunâtre, gris terreux, rougeâtre, olivâtre, brun-chocolat, taché ou marbré de brun sombre, de rouge ou de noir. Flancs rougeâtres, ocre-jaune, bordés dessus et dessous de larges bandes claires et ornés au milieu d'ocelles bleu ciel plus ou moins nettes. Parties ventrales blanchâtres, jaune-orangé, rose saumon, rouge brique, mouchetées ou non de noir. Gorge crème, rougeâtre, piquetée de noir et de blanc pur. Juvéniles : dos souvent orné d'une ligne vertébrale sombre; queue gris clair. Longueur totale de 120 à 170 mm (max : 250 mm) (dont plus de 2/3 pour la queue) (Voir tab. 3 p. 127). Longévité moyenne : 4 à 6 ans, maxima connu : 10 ans.

Dimorphisme sexuel

Mâles : tête plus forte; queue plus grande; en moyenne 24 rangs de ventrales; queue enflée à la base; pores fémoraux bien développés; souvent taches noires réticulées sur le dos et flancs tachetés de clair. Femelles : en moyenne 27 rangs de ventrales; distance museau-cloaque beaucoup plus courte; dos orné d'une bande vertébrale continue ou pas, sombre, et de lignes dorsolatérales pâles; flancs sombres et ventre souvent blanchâtre uni.

Milieu

Habite les vieux murs de pierres, les ruines, les éboulis rocheux, les talus ensoleillés, les parapets, les rochers en bord de mer, les galets, les falaises, les carrières, les voies ferrées, les vignobles. Bien qu'aimant plutôt les milieux secs et peu herbeux, peut parfois se rencontrer dans le Sud en des habitats humides (3).

Alimentation

Espèce au régime alimentaire très oppor-

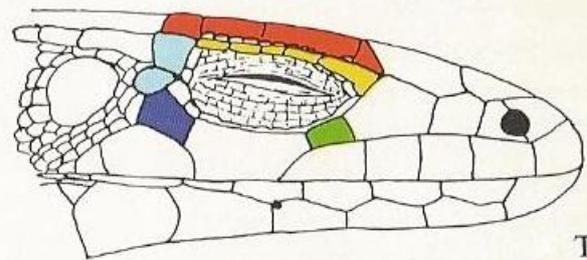
tuniste, évidemment variable selon les milieux qu'elle occupe. L'étude d'une population habitant un cimetière de Corrèze montre un régime composé principalement d'Arachnidés (17,4%), de Diptères adultes (10,5%), de Coléoptères adultes (10,1%), de Gastéropodes (8,8%), d'Hyménoptères (7,4%), d'Orthoptères (5,3%), de chenilles (4,6%), de larves diverses, d'Isopodes, d'Homoptères, d'Hétéroptères. Il n'existe pas de relation étroite entre la taille des proies ingérées et la taille du lézard (Hossain & Mou Yung-Ping, 1981). Les abeilles font partie du régime de cette espèce lorsque l'occasion se présente, mais il n'en fait pas la destruction qu'on lui reproche. Phisalix (1922) écrit que le lézard gris est totalement immunisé contre l'action du venin des abeilles et peut supporter une dizaine de piqûres sans présenter d'inflammation locale.

Structure des populations. Territoire

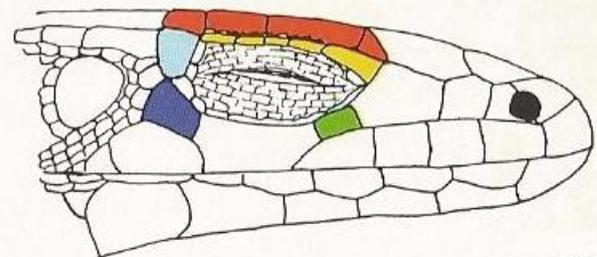
L'analyse démographique d'une population corrézienne n'exprime pas de différence significative entre les sexes. La structure d'âge moyenne était de : 1 an (58,5 %), 2 ans (28,8 %), 3 ans et plus (12,7 %). La densité de la population adulte (480 à 518 individus/ha.) semble se maintenir à un niveau limite stationnaire grâce au territorialisme évident de cette espèce. La densité est bien entendu en relation avec la productivité en proies du milieu et les conditions environnementales. Cheylan (1972) a montré l'attachement des individus à un territoire. Il estime la densité de population sur la montagne Ste Victoire (Bouches-du-Rhône) à 7-10 individus pour 25 m². Cet auteur indique une *sex-ratio* de 64,6 pour les femelles et 35,3 % pour les mâles. Steward (1965) mentionne la concentration d'individus dans des sites climatiquement favorables sans notion de véritable territoire. Livet (22), au nord-est de la Montagne Noire (Tarn, Hérault), indique que la proportion de juvéniles par rapport



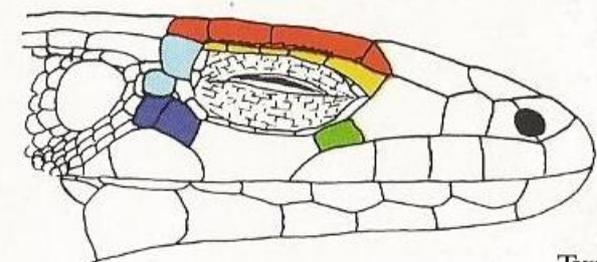
Mâle du Mt Ventoux



Type I



Type II



Type III

- | | |
|--------------------|------------------|
| ● présuboculaires | ● postoculaires |
| ● supraoculaires | ● supraciliaires |
| ● postsuboculaires | |

Fig. 23. Variabilité des écailles latérales de la tête dans une population poitevine (d'après Roche, 1978).

aux adultes est différente chez les populations de basse ou de haute altitude. Il propose plusieurs explications à ce phénomène dont l'augmentation de fécondité des femelles et la diminution de la mortalité hivernale à basse altitude.

Reproduction

Les femelles n'arrivent, semble-t-il, à maturité sexuelle qu'à la deuxième année. Combats violents entre mâles si le temps est beau. Le vainqueur poursuit la femelle convoitée, la saisit à la queue entre ses mâchoires. La prise sera ensuite assurée aux flancs de façon à faciliter le rapprochement des cloaques. Sécrétion fémorale empêchant les cuisses de glisser l'une contre l'autre. La plupart des femelles produisent 2 pontes annuelles, exceptionnellement 3. La 1^{re} ponte d'avril-mai est de 3 à 8 œufs, celle de juillet de 3 à 6 œufs. La taille de la ponte peut varier selon Bruno (5) de 2 à 12 œufs. Généralement, la 1^{re} ponte bénéficiant des réserves lipidiques accumulées par la femelle pendant l'hibernation est plus importante que la seconde ; ce phénomène peut s'inverser si les proies sont très nombreuses dans l'environnement. La taille de la ponte est également en relation étroite avec l'âge des femelles, les plus vieilles produisant plus d'œufs. Souvent, les pontes de fin de saison sont réduites, mais les œufs sont plus gros. La fécondité annuelle moyenne par femelle est de 10,5 œufs. Ceux-ci, oblongs et longs ($\varnothing = 5-6 \times 10-12$ mm), sont déposés dans un trou creusé dans le sol par la femelle jusqu'à une profondeur de 100, 200 mm, voire plus, avec élargissement au fond. La ponte terminée, la femelle se repose, puis sort du nid sans fermer la galerie ; celle-ci s'éboulera à la première pluie. Incubation de 2 à 3 mois. Pendant cette durée, les œufs grossissent : 10×13 mm à 1 mois, 12×15 mm à 2 mois (35). Les nouveau-nés ont une longueur de 56 à 65 mm (dont 32 à 38 mm de queue). Vers 1 an, le taux moyen de croissance est plus faible pour les femelles

que pour les mâles (forte croissance en juillet-août) ; puis après le 2^e hiver, la croissance des 2 sexes décroît, avec toutefois une baisse moins forte chez les femelles (cf. Tableau de croissance).

Mœurs. Cycle annuel d'activité

Espèce diurne, vive et non peureuse. Sa fuite dans une anfractuosité est toujours brusque et laisse le poursuivant surpris. Nage et grimpe avec facilité. Anthrophile, rentre fréquemment dans les maisons en poursuivant une proie. Sommeil plus ou moins profond d'octobre-novembre à février-mars (avril). Sorties possibles lors de journées d'hiver ensoleillées. On observe lors de l'insolation printanière une sorte de rotation hiérarchique au sein d'une population (Cheylan). La position d'un lézard s'insolant est caractéristique : écartement des côtes, soulèvement d'un flanc, position perpendiculaire aux rayons.

Prédateurs

Les principaux prédateurs sont sans doute les chats domestiques, les belettes, les musaraignes, les mulots, les pies, les Rapaces diurnes (buse variable, busard St-martin, busard cendré, aigle royal). Plusieurs Ophidiens (vipère aspic, couleuvre verte et jaune, couleuvre d'esculape, couleuvre de Montpellier, couleuvre lisse...) sont prédateurs de ce petit lézard. Les individus habitant près des basses-cours sont certainement aussi des proies faciles pour les poules. Livet (22) pense que, parfois, lorsque les proies habituelles viennent à manquer, les lézards gris adultes peuvent manger les juvéniles.

Répartition

L'espèce a une aire comprenant l'Europe continentale, jusqu'au nord-ouest de l'Asie Mineure, les Balkans. Au Nord, monte au Sud des Pays-Bas (Maastricht) et au Sud-Ouest descend jusqu'au centre de l'Espagne et au nord du Portugal. Présente dans les îles atlantiques espagnoles et françaises (y compris les Anglo-Normandes) et

celles de la mer Ligurienne. La systématique du groupe « *muralis* » est actuellement inextricable et demande une redéfinition du taxon (peut-être à l'aide d'examen électrophorétiques). Les critères taxinomiques habituels utilisés par les différents auteurs sont remis en cause par la découverte du complexe *muralis-hispanica* en populations sympatrides à l'intérieur desquelles (Poitou, Haute-Provence) les individus présentent une diagnose propre théoriquement à l'un ou l'autre taxon. L'étude chimio-taxinomique des formes typiques *muralis* et *hispanica* révèle cependant 2 espèces valables (17). Confusion également à propos du lézard tyrrhénien. Des conclusions (Lanza & Cei, 1977) basées sur des réactions immunologiques du sang conduisaient à placer le taxon *tiliguerta* à un niveau subsppécifique par rapport à *muralis*. Nouvel imbroglio lorsqu'il s'agissait alors de situer les nombreuses formes insulaires connues de *tiliguerta* ! Différents travaux récents (dont Guillaume & Lanza, 1982) électrophorétiques concluent de façon contradictoire avec ce qui précède à la validité spécifique de *tiliguerta*. Nous adoptons ici cette conclusion taxinomique.

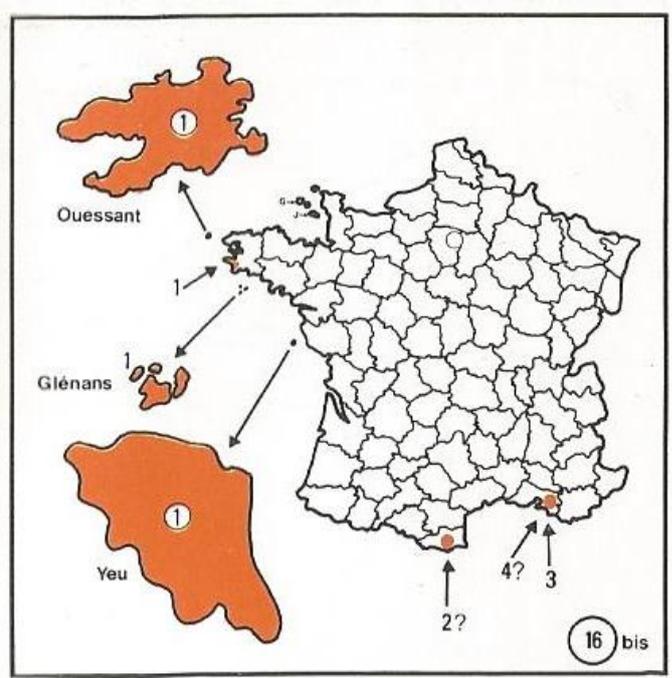
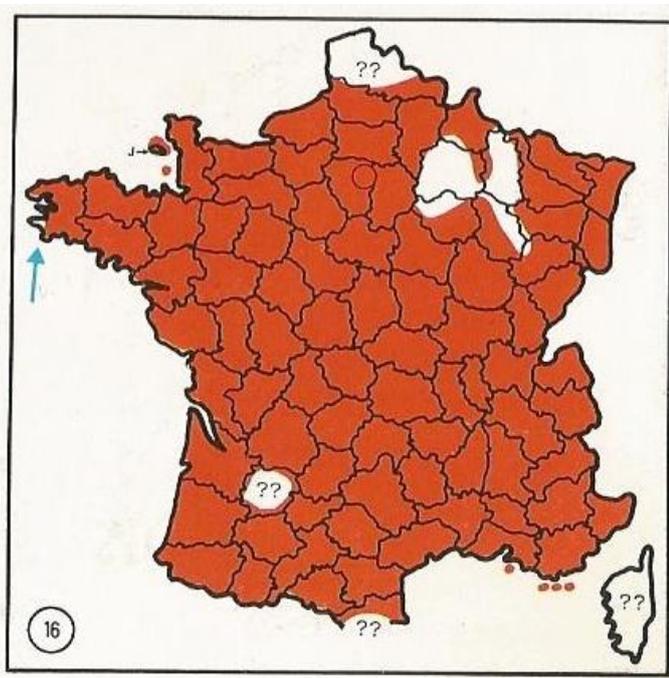
La plupart des auteurs reconnaissent à *Podarcis muralis* une vingtaine de sous-espèces. Le plus grand doute peut être émis quant à leur validité. Les variations sont réelles (tendance au mélanisme au Nord et en Bretagne, finesse morphologique en région méditerranéenne selon Cheylan). Pour mémoire citons les quelques ssp. distinguées en France. La forme nominale occupe vraisemblablement toute la France, bien que sa présence ne soit pas signalée de plusieurs régions. Dans la Sarthe, n'est connue que de Bessé (Beautru & al., 1984). En Champagne, n'est observée qu'au Sud-Ouest et à l'Est dans l'Aube, à l'Est dans la Marne, et dans la moitié sud-ouest de la Haute-Marne (15). Absente de la Meuse, semble-t-il, son aire présente donc un grand vide en forme de papillon couvrant une partie de la Champagne, des Arden-

nes, le Barrois et l'Argonne. Absente de la Pointe du Raz, de diverses îles atlantiques (dont Guernesey) mais est notée des îles de Jersey Chausey, Oléron, Hyères (sauf îlots du Petit et Grand Saraignet, Ratonnière, Fourmiguies), Marseille. Absente de Corse ?

Podarcis muralis oyensis (Blanchard, 1891) habite les rochers de l'île d'Yeu, de l'archipel des Glénans (Morbihan), d'Ouessant et de la Pointe du Raz (Finistère). La forme *calbia* (Blanchard, 1891) décrite de la Pointe du Raz a été invalidée et mise en synonymie avec *oyensis* (Klemmer, 1964). *Podarcis muralis merremia* (Risso, 1826) est localisée aux Bouches-du-Rhône ; elle est présente dans les différents biotopes camarguais, surtout ceux fortement artificialisés (16). Selon Parent (30), la forme *occidentalis* Knoepffler & Sochurek, 1956, endémique des Pyrénées-Orientales et du massif espagnol de Portolas serait à rapporter à la forme nominale. Il est évident que tout le groupe *muralis* serait à réviser à la lumière de la dénonciation de descriptions hâtives de sous-espèces douteuses, de la sympatrie avec *hispanica*, *sicula*, *monticola*, *bedriagae*, *tiliguerta* et des hybridations possibles, et de la non-fixation à notre époque des populations.

Statut

Le lézard gris est le souffre-douleur classique des enfants qui, en cherchant à l'attraper, lui brisent la queue. Une étude faite en Bulgarie (Kabish & Engelmann, 1969) montre que la réduction des proies en milieu urbain du fait d'agents chimiques peut bouleverser la démographie de *P. muralis*. En R.F.A., l'espèce est considérée comme en danger du fait de la destruction de son habitat. En l'absence de toute étude sur les populations françaises, il n'est cependant pas hasardeux de dire que celles-ci doivent également souffrir des biocides et du bouleversement des milieux.



16. Le lézard gris, *Lacerta muralis muralis*.

16 bis. Le lézard gris

(ssp. en dehors de la nominale) :

1. *P. m. oyensis*

3. *P. m. merremia*

2. *P. m. occidentalis*

4. *P. m. nigriventris*